

Restauration et mise en valeur du site de la source de la Mosson

Commune de Montarnaud

Plan de restauration du patrimoine bâti
non protégé
Maîtrise d'ouvrage déléguée



Objectif de l'opération

L'emplacement de la source de la Mosson est marqué par un petit bâti. Bien que de dimensions modestes, l'édifice présente des éléments architecturaux travaillés, tels que des corniches ou un encadrement de porte en pierre de taille. A l'intérieur subsistent les traces d'un dispositif hydraulique.

Les travaux visent la mise en valeur du site via la restauration du bâtiment et le réaménagement de ses abords. Le dispositif hydraulique pourra faire l'objet d'une remise en état, dans la mesure du possible. Le site pourra ensuite être propice à des actions pédagogiques autour de la thématique de l'eau, via l'installation d'une signalétique dédiée.

Opérations réalisées

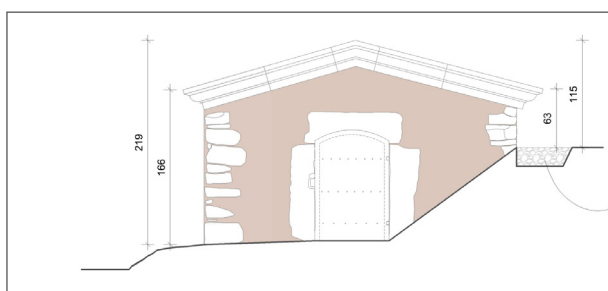
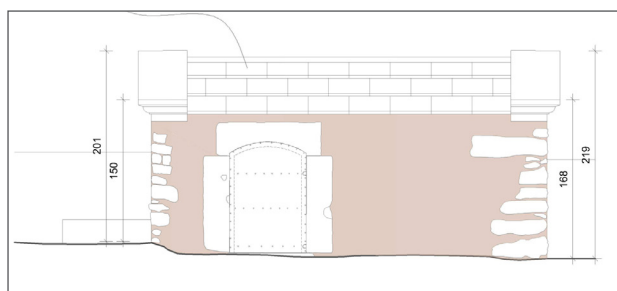
- Restitution d'une couverture en dalle de pierre et d'une corniche en pierre de taille
- Réfection des enduits intérieurs et extérieurs
- Remise en état des portes métalliques et des canalisations
- Pose d'un drain enterré et d'un enrochement aux abords du bâtiment



Le bâtiment avant débroussaillage



Ce premier débroussaillage a notamment permis de mettre au jour les éléments architecturaux : corniche, encadrement de porte...



Les travaux mettront entre autre en valeur les moellons, la corniche, et l'encadrement de la porte.

Maîtrise d'ouvrage et entreprises

- Maître d'ouvrage : commune de Montarnaud
- Maîtrise d'ouvrage déléguée : Communauté de communes Vallée de l'Hérault - service opérations d'investissement et Entretien du patrimoine communautaire (personne référente : Gaël CHESNEL : 06 79 70 70 05)
- Maître d'œuvre : Sandrine Rascol - Architecte du patrimoine (Marsillargues - 34), Jean-Paul Poissonnier - Economiste (Nîmes - 30), et BET Duplan (Gajan - 30)
- Entreprise : SARL Muzzarelli (Le Bosc - 34)

Calendrier

- Lancement des travaux dans la **première semaine d'avril 2015**
- Fin des travaux prévue au mois de **mai 2015 (durée prévisionnelle de 2 mois)**

Coût et financement

- Montant total de l'opération : **25 000 € HT**, financés pour partie par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault (25 %) dans le cadre du fonds de concours pour le patrimoine et le Conseil Général (30 %)